

DÉCENTRALISATION ET ENSEIGNEMENT BILINGUE : DEUX OUTILS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE PACIFICATION NORD DU MALI

Dr Mohamed MINKAÏLOU

*Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage
mohamedminkailou@yahoo.fr*

Dr Zakaria NOUNTA

*Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage
znounta@yahoo.fr*

RÉSUMÉ

Depuis deux décennies, le Mali s'est résolument engagé dans un processus de décentralisation et de bilinguisme scolaire. Cependant, peu d'études ont porté sur le rôle de ce processus dans la construction de la paix et le maintien de l'unité nationale. Cette étude vise à démontrer comment la décentralisation et l'enseignement bilingue au Mali ont pu se rapprocher pour être les piliers de la paix et de la réconciliation au nord Mali. L'approche théorique adoptée est celle du bilinguisme scolaire transitoire de J. A. Fishman (1980). L'étude utilise une approche qualitative basée sur la méthode de l'échantillonnage par choix raisonné et par quota. Les résultats ont démontré d'une part, l'existence massive d'élus locaux qui communiquent mieux avec leurs concitoyens en langue songhay, et d'autre part, que le bilinguisme scolaire a servi de bouclier à la contestation de l'école dans les zones d'insécurité.

ABSTRACT

Mali is firmly committed to a process of decentralization and school bilingualism. However, few studies have tackled the role of this process in peace-building and keeping national unity. This study aims to demonstrate how decentralization and bilingual education in Mali have been brought together as a foundation for peace and reconciliation in northern Mali. The theoretical framework adopted is J. A. Fishman's (1980) transitional school bilingualism. The study makes use of a qualitative approach based on purposive and quota sampling. The findings show, on the one hand, the existence of a huge number of local elects who communicate better with their people in Songhay language, and on the other hand, that school bilingualism has served as a shield against the school contestation in areas of insecurity.

INTRODUCTION

La diversité linguistique du Mali s'explique par le fait que le pays est une terre multiethnique. La loi N°-96-049 du 23 Août 1996 portant modalités de promotion de treize langues nationales (bamanankan, bomu, bozo, dogoso, fulfulde, xaasongaxaŋno, maninkakan, mamara, hasanya, soninke, soŋay, syenara et tamasheq), affirme le respect de la diversité culturelle dans l'unité nationale (I. Skatum, 1993c). Cette loi n'est pas venue spontanément. Elle fait suite à plusieurs initiatives de promotion des langues parlées dans le pays. Entre autres résolutions visant à valoriser les langues nationales, il y a le deuxième séminaire national sur l'éducation tenu en 1978 (S. Traoré, 2015). Ce séminaire décide de l'expérimentation des langues nationales dans l'enseignement d'autant plus que les fruits de cette initiative étaient déjà perceptibles avec l'alphabétisation dans les zones rurales à travers les Opérations de Développement Rural (ODR). C'est ainsi qu'en 1979, l'enseignement du bamanankan a été expérimenté dans les régions de Ségou et de Koulikoro (S. Traoré, 2001). Le fulfulde, le soŋay et le tamasheq suivront une année plus tard (Z. Nounta, 2015).

Cette première phase d'enseignement bilingue, qui a concerné cent huit écoles, a continué jusqu'en 1986 dans les quatre langues nationales. Elle a permis d'améliorer les apprentissages chez les élèves. Toutefois, elle a montré ses limites au niveau de l'articulation et de la didactique des deux langues (nationale et français). La méthodologie qu'elle utilisait consistait à transposer les contenus prévus pour l'enseignement de la langue étrangère en langue nationale. Ce qui est réducteur d'un point de vue didactique : les langues nationales sont différentes du français.

En réponse à ces difficultés constatées, une nouvelle formule a été initiée. D'où l'expérimentation de la Pédagogie Convergente (PC) de 1987 à 1993 dans deux écoles de Ségou et avant que le département de l'éducation ne décide, par la suite, de sa généralisation à partir d'octobre 1994. C'est au cours de cette deuxième phase que les autres langues nationales, hormis le hasanya (Maure) et le maninkakan (Malinké), ont connu un début d'utilisation à l'école. L'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel s'est effectuée suivant cette progression : 1994 (bamanankan, fulfulde, soŋay), 1995 (tamasheq, dogoso, soninké), 1998 (bomu, syenara), 2000 (bozo, mamara), 2001 (xaasongaxaŋno).

La troisième phase de l'enseignement bilingue a commencé en 2005 avec le nouveau curriculum (bilingue) de l'enseignement fondamental. Le bamanankan est enseigné dans toutes les régions hormis celles du nord. Trois autres langues sont utilisées dans plusieurs régions à la fois. Il s'agit du soŋay enseigné à Mopti, Gao et Tombouctou ; du fulfulde introduit à Kayes, Mopti et Tombouctou ; puis du tamasheq utilisé dans les régions du nord. Aucune des autres langues restantes n'est enseignée dans plus d'une région (M. Minkailou, 2020). La Décentralisation de l'Education occupe une place de choix dans les politiques éducatives notamment la réforme curriculaire bilingue basée sur l'approche par compétences (A. Kodio, 2018). C'est ainsi que le processus de déconcentration au niveau de l'éducation s'est appuyé sur près d'une décennie de travaux de conceptualisation (1992-1999) ayant permis la création de 703 communes, 49 cercles, 8 régions et le District de Bamako.

Le principe fondamental de la politique linguistique du Mali maintient « la promotion de toutes les langues nationales est une nécessité pour un développement endogène et une véritable décentralisation » (Mali, 2014, p.12)¹. Avec la politique de décentralisation, la demande sociale liée à la question linguistique devient prégnante car il y a nécessité d'ajuster la communication des décideurs aux réalités du terrain. Ce qui est loin d'être évident dans un pays qui a connu plusieurs rébellions notamment en 1963, 1990, 2006 et 2012.

Tout au long de la dernière décennie, le Mali a connu de graves difficultés. Une rébellion pour un Nord indépendant en 2012 a engendré une grande déstabilisation politique ayant occasionné un coup militaire. Mais suite à une intervention militaire de la France, la démocratie est restaurée en 2013. Malgré la libération du pays, le conflit a sérieusement affecté les populations si bien qu'un autre coup d'état se produirait en août

¹ Mali (2014) : document de politique linguistique du Mali

2020. De nos jours, une instabilité sans précédent ébranle le pays.

Comment la décentralisation et le bilinguisme scolaire au Mali peuvent-ils se rapprocher pour être les piliers de la paix et de la réconciliation à travers l'amélioration de la qualité de l'éducation grâce à un mode de gestion de l'école décentralisée et assumée par des élus locaux, avec l'appui des populations ?

A travers une approche résolument qualitative impliquant un panel de personnes consultées dans la commune urbaine de Gao selon la méthode de l'échantillonnage par choix raisonné et par quota, nous avons démontré qu'à travers la décentralisation et l'enseignement bilingue, les élus locaux, régionaux et nationaux pourraient mieux communiquer avec leurs concitoyens en langues nationales et que cet état de fait saurait concourir non seulement à développer les localités, mais aussi, à favoriser la paix et la réconciliation à travers le label de l'identité nationale.

1. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

1.1. CONTEXTE THÉORIQUE

Plusieurs approches de bilinguisme scolaire (sous forme de typologies) peuvent être notées, à savoir l'approche de Mackay avec ses quatre dimensions, celle de Gonzales présentée en types A, B, C, D et E et enfin celle de J. A. Fishman (1980) présentée en quatre types. La présente étude est basée sur l'approche de J. A. Fishman qui, à notre avis, semble être la plus appropriée pour offrir le cadre dans lequel les données de cette sont expliquées.

Le type 1 de J. A. Fishman, le bilinguisme scolaire transitoire, fait usage de la première langue des enfants pendant les premières années scolaires pendant lesquelles les apprenants ont besoin de s'adapter à la vie scolaire et/ou d'apprendre diverses matières jusqu'à ce que le niveau de maîtrise de la principale langue soit assez bon pour permettre de l'utiliser comme langue d'enseignement. C'est ce type de bilinguisme scolaire qui caractérise le paysage scolaire public malien dans le sens que les apprenants, munis de leur maîtrise de la langue maternelle vont à l'école pour apprendre le principal médium d'enseignement et d'apprentissage qui est le français. Mais, ils s'appuieront sur la langue maternelle pendant toutes leurs premières années scolaires avant de l'abandonner en cours de route pour continuer avec la seule langue principale d'enseignement. Cela s'effectue dans un cadre décentralisé où chacun étudie dans sa langue maternelle avant qu'on ne soit mûr pour continuer avec la principale langue.

Le type 2 de J. A. Fishman, le monolinguisme scolaire, est basé sur l'apprentissage dans une seule langue et a pour objectif de développer la maîtrise orale des deux langues par les apprenants, mais rien n'est fait pour les aider à développer des compétences de lecture et de rédaction dans leur propre langue, mais dans la principale langue. Le monolinguisme scolaire basé sur la principale langue a caractérisé l'enseignement fondamental malien jusqu'à l'avènement de la décentralisation, mais continue aujourd'hui avec les écoles privées où le seul médium autorisé reste le français.

Quant au type 3 de J. A. Fishman, le bilinguisme scolaire partiel, il tente de développer dans l'apprenant une bonne maîtrise des deux langues, en lecture et rédaction aussi, mais avec seulement quelques matières réellement enseignées dans la langue des apprenants à cause de leur importance à la communauté dont sont issus les apprenants et leur patrimoine culturel. Ce type de bilinguisme scolaire n'est pas présent au Mali.

Enfin le type 4 de J. A. Fishman, le bilinguisme scolaire complet, incite les apprenants à développer les deux langues dans toutes leurs fonctions et tous leurs domaines, donc, sans aucune forme de diglossie. Toutes les deux langues sont utilisées comme des médiums d'enseignement, avec comme objectif le maintien et le développement de la langue des apprenants. Ce type de bilinguisme scolaire reste celui recherché par bon nombre de communautés et de gouvernements qui cherchent à ce que les apprenants soient fonctionnels dans les deux langues. Au Mali, cela reste l'objectif du gouvernement, un objectif difficile à atteindre dans les

conditions actuelles. En somme, l'approche théorique de J. Fishman permet d'expliquer le rapprochement fait entre la décentralisation et le bilinguisme scolaire. Au Mali, la décentralisation a ouvert la voie aux communautés à la base pour l'utilisation de toutes leurs ressources locales, y compris les langues locales ; l'utilisation des langues premières comme médium d'enseignement a permis aux apprenants de rester totalement enracinés dans leurs cultures, un gage de développement local et de sécurité et de paix.

1.2. MÉTHODOLOGIE

Cette recherche est une étude transversale dont la stratégie est descriptive. L'enquête s'est déroulée entre janvier et mars 2020 dans la commune rurale de N'chawaji et dans la commune urbaine de Gao. Nous avons utilisé deux outils : le guide d'entretien destiné aux élus locaux et le questionnaire adressé aux acteurs locaux. Le panel de personnes qui sont consultées dans le cadre de l'étude a été établi selon la méthode de l'échantillonnage par choix raisonné et par quota. Nous avons déterminé un quota équilibré tenant compte des considérations linguistiques, sociologiques et géographiques. La délimitation du cadre physique de l'étude est donc faite à partir des deux variables : géographique et sociolinguistique. Sur le plan géographique, deux zones, notamment la commune de Gao et celle de N'chawaji, sont distinguées respectivement selon les rapports urbain vs rural. Sur le plan sociolinguistique, deux types de langues corrélés aux acteurs enquêtés sont choisis, offrant ainsi un double rapport de type langue officielle vs langue nationale. Ainsi, le choix des lieux d'enquête a été fait de manière à considérer différentes fonctions des langues utilisées par les enquêtés.

Le tableau ci-dessous dresse l'échantillonnage de notre enquête.

Site de l'enquête	Outils techniques de collectes des données	
	Questionnaires acteurs locaux	Entretiens élus locaux
Commune rurale de N'chawaji	100	12
Commune urbaine de Gao	100	12

À N'chawaji, tout comme à Gao, l'enquête a concerné 100 acteurs locaux et 12 élus locaux. Les données ont été collectées de sorte à prendre en compte le genre, le niveau d'instruction, la profession, l'école en mode décentralisé, l'enseignement bilingue et leur impact sur la sécurité et le développement socio-économique des populations locales. Les données quantitatives ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS. Quant aux données qualitatives, elles ont été transcrites, saisies et traitées sur Word puis analysées de façon herméneutique.

2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

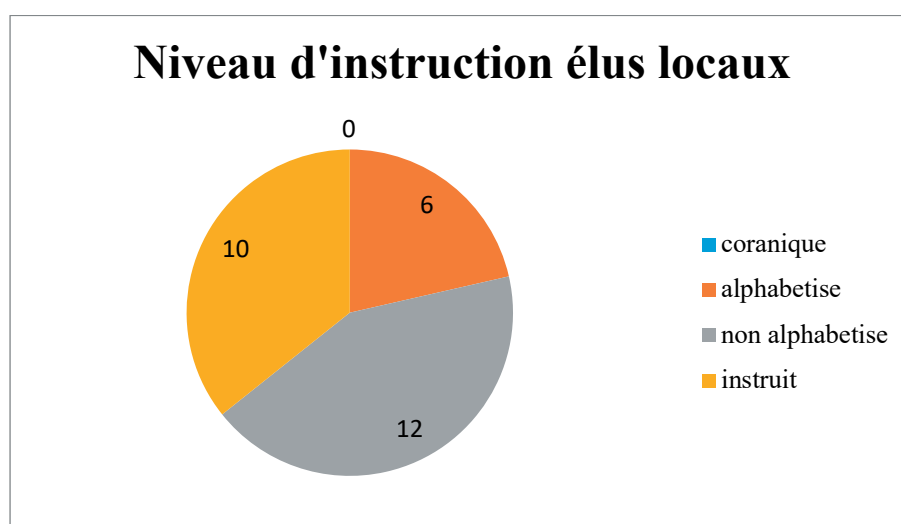
Les personnes enquêtées ont un niveau d'instruction hétérogène. Le tableau ci-dessous fait un récapitulatif du degré d'instruction des enquêtés.

Tableau N°2: Le niveau d'instruction des acteurs locaux enquêtés

Niveau d'instruction	Occurrences	Fréquences
N'ayant pas répondu	5	3%
Coranique/Medersa	30	16%
Alphabétisé en sonjaye	51	24%
Non alphabétisé en sonjaye	86	43%
Instruit en français	28	13%
Total	200	100%

Comme indiqué sur le tableau ci-dessus, seulement 28 personnes, soit 13% des enquêtés, sont instruits en français alors que 86 personnes soit 43% des enquêtés ne savent ni lire ni écrire en songay.

Si nous nous référons au résultat de nos analyses, nous trouverons qu'une grande proportion des acteurs locaux des communes de N'chawaji et de Gao ne sont pas instruits, c'est-à-dire que sur 200 enquêtés, seulement 28 sont instruits. En d'autres termes, nous pouvons déduire que seuls 13% des acteurs locaux sont capables d'écrire, de lire ou de communiquer en français. Ce faible taux d'instruction des acteurs locaux va de pair avec celui des élus locaux. Sur 28 élus locaux enquêtés, nous avons 10 instruits. Le diagramme ci-après nous en donne l'indication.



S'agissant de la relation entre l'utilisation des langues nationales et la décentralisation, les acteurs interrogés ont admis que le développement local incombe à l'ensemble des acteurs à la base. De ce fait, le développement ne saurait se réaliser sans une prise de conscience de ceux qu'il concerne et sans leur participation dans les affaires locales. La langue nationale qui est la langue véhiculaire des populations s'avère être un passage obligé pour parvenir à cet éveil de conscience et à cette participation qui est indispensable à ce développement communautaire. Cette opinion est illustrée par le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Songhay et décentralisation locale

Utilisation Langue Songhay	Occurrences	Fréquences
Non réponse	1	1%
Oui	185	92%
Non	2	1%
Un peu	12	6%
Total	200	100%

Ainsi, il ressort de nos analyses que sur 200 enquêtés, la majorité, à savoir 185 personnes, affirment que la langue nationale songay est essentielle pour le développement local et la participation communautaire.

2.1. DÉCENTRALISATION ET ENSEIGNEMENT BILINGUE

Notre enquête a montré que la plupart des élus locaux encore moins les acteurs locaux ne sont pas instruits en français. Tous ceux qui ne s'expriment pas dans la langue officielle usent de la langue nationale pour se faire comprendre. Or le Mali a opté pour le français comme langue officielle et d'enseignement

(MATCL/DNCT, 2005). Plus de soixante ans après cette officialisation, le français n'est devenu la langue maternelle d'aucun groupe social dans le pays. Au contraire, il semble être une langue élitiste réservée à une infime minorité de Maliens. Pourtant, le français continue d'être, dans environ 80% des cas, l'unique langue d'enseignement, dès le début de la scolarisation. On est donc dans une situation quelque peu paradoxale qui oblige les populations notamment les acteurs et les élus locaux à utiliser une langue qui n'est pas la leur au détriment de leur propre langue que d'ailleurs tout le monde utilise couramment au niveau local. L'enseignement bilingue serait une opportunité pour corriger ce paradoxe. Plusieurs enquêtés ont pointé du doigt la discordance entre l'usage du français, à l'écrit surtout, et l'illettrisme des populations :

« pour moi, notre décentralisation ne peut pas se développer sans la langue nationale sonjay parce qu'en tant qu'association locale, nous ne pouvons pas comprendre les documents de la décentralisation qui sont généralement écrits en français car à N'chawaji la majeure partie de la population est illettrée. Or, si ces documents sont écrits ou traduits en sonjay nous pouvons lire, entendre et comprendre de nous-même sans assistance » (Appendix 2: interview N°5).

Il est donc indispensable que les élus locaux utilisent la langue du milieu autrement dit le sonjay pour mieux expliquer aux populations les concepts de base de la décentralisation. Ainsi, le sonjay est la langue la plus utilisée par les élus locaux lorsqu'ils s'adressent à la population locale dans les communes de N'chawaji et Gao. La gestion de l'école en mode décentralisé et l'introduction du sonjay dans les écoles primaires de N'chawaji et de Gao ont concouru à amorcer le développement local des communes. C'est le constat fait par un conseiller communal à travers les propos qui suivent :

« La décentralisation a permis d'avoir un système éducatif plus performant car elle a adapté l'école aux réalités du milieu ; la gestion est devenue plus transparente grâce à l'implication de tous les acteurs locaux. En ce moment nous commençons à sortir la tête de l'eau : la conséquence de tout cela se traduit par une certaine confiance entre nous les élus et la population locale assortie d'une participation massive de tous les acteurs locaux qui est un préalable à la stabilité, la paix et le développement de notre commune » (Interview n°11)

2.2. DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION

La création d'une Cellule d'Appui à la Décentralisation/Déconcentration de l'Education (CAD-DE) rattachée par Décrets N° 543 /P-RM du 19 novembre 2001 au Ministère de l'Education (MEN/CAD-DE, 2003) marque un virage important dans la mise en œuvre de la décentralisation de l'éducation. Celle-ci a permis un accroissement des centres d'alphabétisation (C.A), des centres d'éducation pour le développement (C.E.D) et des écoles bilingues dans les communes de N'chawaji et de Gao. Cette augmentation, selon l'animateur d'une ONG locale, s'est traduite par un recul du taux d'analphabétisme : « beaucoup de nos populations, qui n'ont jamais été à l'école, savent lire et écrire en sonjay grâce aux formations assurées par les ONG locales » (Interview n°26) ». Cette rhétorique est reprise par un directeur d'école de la commune Gao :

« La gestion collégiale de l'école primaire a emmené la confiance et cela a beaucoup apaisé le climat autour de l'école. En plus, l'enseignement du sonjay a largement contribué à la réduction du taux de redoublement et du taux d'abandon au niveau de N'chawaji » (Interview n°25)....

La décentralisation crée les conditions qui font que le développement se construit à la base. Dans ce cas, la question linguistique est une priorité puisque le plus important serait de permettre à la communication politique d'atteindre sa cible sur le terrain. L'enseignement bilingue devient ainsi le meilleur moyen de faciliter l'apprentissage de l'écriture en langue nationale et de permettre aux élus locaux de mieux communiquer avec leurs concitoyens. La décentralisation joue un rôle primordial dans l'alphabétisation en langues nationales et dans le renforcement de la consolidation de la démocratie. Il conclut :

« En un mot la démocratie et la décentralisation ne peuvent aller sans une bonne préparation de la population locale. Cette bonne préparation se fait à travers l'éducation. Comme beaucoup d'adultes et de jeunes ont raté l'école, ils doivent être éduqués à travers les langues nationales. Une fois éduqués, ils peuvent acquérir des compétences dans tous les domaines. »

L'enquête met ainsi en exergue l'importance de l'introduction des langues nationales dans l'éducation formelle et non- formelle et leur apport dans la décentralisation locale.

2.3. DÉCENTRALISATION ET ENSEIGNEMENT BILINGUE : VECTEURS DE PACIFICATION

La décentralisation revêt une importance primordiale dans la pacification des terroirs. L'une de ses grandes forces dans les communes de N'chawaji et Gao, c'est d'avoir permis l'implication de tous les acteurs locaux dans la gestion des difficultés conflictuelles. Cette politique d'implication de tous aux affaires à travers une bonne communication a beaucoup contribué à résoudre un certain nombre de conflits inter ethniques comme le soulignent ces propos d'un élu local : « La paix et la sécurité passent par une bonne communication et une bonne communication, c'est-à-dire, informer les communautés dans les langues qu'elles maîtrisent » (interview n° 11).

S'il est clair que, par le truchement de la décentralisation, le développement local, la paix et la sécurité incombent à l'ensemble des acteurs à la base, alors, l'essor et la quiétude des communes ne sauraient s'opérer sans une prise de conscience des acteurs locaux et sans leur participation dans les affaires locales. Or, la langue locale s'avère être un passage obligé pour parvenir à cet éveil de conscience et à cette participation qui est indispensable à la paix et au développement communautaire. De l'avis d'un élu local interrogé dans la commune rurale Gao, les groupes armés réfractaires aux institutions de la République toléreraient l'enseignement dispensé en langue nationale :

« Un enseignant exerçant dans un village m'a dit que lorsque les groupes terroristes pénètrent dans le village pour dissuader les maîtres et les élèves à venir à l'école, il trouve pour astuce, le fait de remplir une partie du tableau d'écritures arabes ou en langue sonay. Et lorsque les groupes armés découvrent que ce n'est pas du français qu'il enseigne aux élèves, généralement, ils quittent l'école sans demander de fermer les classes. » (Interview N° 14)

Les enquêtes ont permis de recueillir des déclarations positives concernant le recours aux langues nationales et à la langue arabe surtout pour faire accepter l'école par les groupes armés réfractaires à la langue officielle. Les langues nationales contribuent non seulement à inciter le développement économique des communes mais aussi à promouvoir la paix et la sécurité locale. Lorsque les informations importantes sont diffusées en langue locale, la majeure partie de la population y a accès et comprend. Et lorsque que les gens se comprennent, il y a très généralement entente. L'usage des langues nationales a contribué à l'apaisement des populations grâce aux traductions dans les langues nationales de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali : « L'accord pour la paix et la réconciliation a été traduit en sonay et diffusé sur les ondes des radios libres de Gao. Ce qui a permis à tout le monde de comprendre le sens des accords signés entre le gouvernement du Mali de l'époque et les groupes armés. » (Interview N° 12)

Le développement, la paix et la sécurité passent forcément par une bonne communication :

« Le développement passe par être capable de valoriser ses initiatives. Aujourd'hui, il y a beaucoup de documents écrits en sonay même sur le covid 19, les dix mesures barrières sont transcrites en sonay. Aujourd'hui, si tu produis un document en sonay cela veut dire que tu atteins une grande partie de la population locale de Gao parce qu'une bonne partie de la population locale qui n'a pas eu la chance d'aller à l'école, peut lire et écrire en sonay. Les informations importantes sur la santé, l'agriculture, le commerce, la pêche et surtout la paix sont diffusées en sonay. » (interview N° 15).

Les langues nationales, qui sont celles parlées par les communautés à la base, sont sources de stabilité. Elles permettent de créer un dialogue inclusif. A travers elles, l'on peut se parler, communiquer, pour permettre la cohésion et l'harmonie sociale. L'enseignement bilingue qui promeut les langues locales, et constitue ainsi un facteur d'unité nationale.

CONCLUSION

Cette étude a démontré à travers ses résultats le lien étroit existant entre la décentralisation et l'enseignement bilingue et leur rôle dans le développement local et l'instauration de la paix et de la sécurité. En effet, dans le cadre de la décentralisation, l'utilisation des langues nationales apparaît comme un outil indispensable de développement à la base, mais aussi et surtout, un outil de construction de paix dans les terroirs affectés par la crise sécuritaire que connaît le pays. Elle a également permis d'asseoir de façon durable un développement local harmonieux où les populations locales participent activement et directement à leur propre développement à travers la création et l'utilisation de nouveaux moyens d'apprentissage faisant usage des langues locales (M. Minkailou, 2020). Les résultats vont en droite ligne avec l'approche théorique de J. A. Fishman. La décentralisation et le bilinguisme scolaire se rapprochent pour asseoir la paix et la sécurité à la fois interne et externe au niveau des apprenants, mais de façon générale, au niveau des administrés locaux dans leur ensemble.

L'enseignement bilingue à travers l'utilisation du sonjaye et/ou de l'arabe, a permis de pacifier certaines zones d'insécurité dans les communes enquêtées où les groupes armés semblent plutôt tolérer les langues d'enseignement. Les résultats de cette enquête prouvent à suffisance que les acteurs et élus locaux des communes de N'chawaji et de Gao sont définitivement acquis au bilinguisme (arabe - français et sonjaye - français) qui assure une communication plus efficace avec les administrés, mais qui rend aussi l'école plus proche des populations locales. La disponibilité des textes de loi et autres textes réglementaires dans les langues locales a beaucoup contribué à apaiser les populations à la base.

BIBLIOGRAPHIE

- FISHMAN Joshua A., 1980, Bilingualism and biculturalism as individual and as societal phenomena, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, Volume 1, Issue 1, 1980, pp.3-15, published online in September 2010.
- KODIO Aldiouma, 2018, *Analysis of the teaching of DOGOSO within the framework of the implementation of the bilingual curriculum in the primary schools of the municipality of Koro, Mopti(Mali)*, thèse de doctorat soutenue en 2018, Université du Mali.
- Mali 2008, Décrets N° 543 /P-RM du 19 novembre 2001 et N° 07 – 380 / P-RM du 9 avril 2008, portant **création de la CADDE**. Comme mission, cette cellule propose essentiellement un plan de décentralisation de l'éducation devant aboutir à la mise en œuvre correcte des compétences et ressources transférées du Ministère aux collectivités territoriales.
- Mali 1993, Loi N°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales et ses textes modificatifs
- Mali 2014, *document de politique linguistique du Mali*.
- Ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales / Direction Nationale des Collectivités Territoriales, 2005, *Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation*, 34 p.
- Ministère de l'Education Nationale/Cellule d'Appui à la Décentralisation-Déconcentration de l'Education, 2003, *Cadre référentiel de la décentralisation de l'éducation au Mali*, Bamako.

- MINKAILOU Mohamed, 2020, *Attitudes towards the Use of Songhay as a Language of Education in Gao* (Mali), Mauritius: Lambert Academic Publishing,
- NOUNTA Zakaria, 2015, éveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités de classe des écoles bilingues songhay-français du Mali, Thèse de doctorat soutenue le 18 décembre 2015, Université Paris Nanterre.
- SKUTNABB-KANGAS Tove, 1981, *Bilingualism Or Not: The Education of Minorities*, Clevedon England: Multilingual matters, CUP, published online in November 2008.
- TRAORE Moussa Khoré, 2015, *La gouvernance locale dans le secteur de l'Education au Mali*, Thèse de doctorat en Sciences Économiques présentée et soutenue publiquement le 13 Mai 2015, Université de Toulon <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01293937/document>
- TRAORE Samba, 2001, *La pédagogie convergente : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif*, Genève, UNESCO, Bureau International d'Éducation.
- UNICEF (à paraître), Étude multi-pays sur le multilinguisme et l'enseignement bi-plurilingue : le Mali, Qualé, Africa perspective.